



L'admission dans l'établissement

L'orientation s'effectue sous l'égide de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapés (CDAPH), puis les candidatures sont étudiées par l'établissement.

Lorsque le jeune correspond à l'agrément, un entretien lui est proposé, ainsi qu'à sa famille ou à son représentant légal. Puis un stage d'observation d'une semaine est également proposé ; ce stage est accompagné par l'équipe pluridisciplinaire.

L'équipe rend ensuite compte de ses observations et donne son avis quant à l'admission qui, en dernier lieu est prononcée ou non, par la direction.



50 ans d'expérience au service des personnes en situation de handicap

L'Association pour l'Insertion l'Éducation et les Soins (AIES) est un organisme gestionnaire coordonnant le travail de concertation et de cohésion avec les établissements et les instances administratives, financières ou institutionnelles.

L'Association IES a pour principales missions de :

- Développer des actions d'éducation, de soins, d'aide et de soutien, d'insertion scolaire, sociale et professionnelle auprès d'enfants, d'adolescents et d'adultes en situation de handicap.
- Venir en aide par l'information aux personnes en situation de handicap, leurs familles ou leurs représentants légaux.
- Mener avec d'autres partenaires, des recherches et des projets concourant à la lutte contre l'isolement et l'exclusion des personnes dans le secteur médico-social.
- Gérer les établissements ou services que l'association a créés, et ceux qui lui sont confiés par cession ou par convention de gestion.
- Informer et sensibiliser le public sur les problèmes du handicap, de l'isolement et de l'exclusion.

 www.association-ies.com



Accueil

Avec un accueil en classe respectant au mieux les vacances scolaires, l'EMPro « La Plaine Du Moulin » reçoit les adolescents et les jeunes adultes selon les horaires suivants

Lundi - Mardi **8h45 à 16h00**

Mercredi **8h45 à 12h45**

Jeudi - Vendredi **8h45 à 16h00**

Samedi **8h45 à 13h00**

Du lundi au samedi, les jeunes déjeunent dans l'établissement. Les repas en liaison froide, sont livrés par l'ESAT « La Mare Savin » et réchauffés sur place par les agents techniques en charge des repas.

Le transport est aussi pris en charge par des minibus, conventionnés par l'établissement ; ceux-ci assurent le transfert des jeunes en fonction de leur lieu d'habitation. Cependant la majorité des jeunes sont autonomes dans leurs déplacement vers l'EMPro.



Coordinnées

 EMPro « La Plaine du Moulin »

96 Rue de Montfort - 78190 Trappes-en-Yvelines

 01 30 51 13 08

 emproplainedumoulin@association-ies.fr



Bus SQY

[Gare Saint-Quentin-en-Yvelines > Mantes la ville routière]

78 100 Base de loisirs-Golf

[Gare Saint-Quentin-en-Yvelines > Élancourt De Lattre de Tassigny]

463 Base de loisirs-Golf

[Gare La Verrière > Gare de Trappes]

417 George Sand



“ Un accompagnement vers l'insertion sociale et professionnelle **”**

La Plaine du Moulin

EMPRO Externat Médico-PROfessionnel



Un lieu privilégié

« La Plaine du Moulin » est un externat médico-professionnel accueillant des adolescents et des jeunes adultes en situation de handicap. Ces jeunes présentent une « déficience intellectuelle » légère ou moyenne, pouvant être associée à des troubles de la personnalité et/ou du comportement. Pour ces usagers, des actions de formation sont envisageables.

L'établissement évolue dans un cadre légal fixé par la loi 2002-2, les annexes XXIV du décret n° 89-798 du 27 octobre 1989, la loi du 11 février 2005 et celle du 21 juillet 2009, connue sous la dénomination de loi HPST. « La Plaine du Moulin » est donc un lieu d'accueil privilégié où se complètent des actions éducatives, techniques et pédagogiques, ainsi que des prises en charge médicales, paramédicales et psychologiques.



De véritables projets

Le projet de l'EMPro « La Plaine du Moulin » consiste à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires pour que les jeunes admis soient en mesure de développer et d'utiliser au maximum leurs capacités ; une de nos missions étant de les amener à une insertion sociale et professionnelle perpétuelle dans un milieu protégé ou ordinaire.

L'établissement est attentif à préserver la qualité de son accompagnement : Chaque jeune accueilli bénéficie d'un projet individualisé s'insérant dans le cadre global du projet d'établissement.



14 à 21 ans



45



EMPRO La Plaine du Moulin



Ce projet individuel est régulièrement évalué lors de diverses synthèses et rencontres avec le jeune et sa famille. En fonction de l'évolution et des progrès de celui-ci, son projet est actualisé tout au long de son parcours dans l'établissement.

Dans le cadre de ces rencontres régulières avec l'équipe pluridisciplinaire, la participation de la famille est bien entendu indispensable à la bonne conduite et au développement harmonieux du projet individualisé.



Une équipe pluridisciplinaire

Pour répondre à ces projets, l'établissement dispose d'une équipe pluridisciplinaire dont la mission est d'encadrer et d'accompagner les jeunes au quotidien. Cette équipe s'articule autour de quatre services :

Direction et administration

- Une directrice de pôle
- Une directrice adjointe

Services généraux

- Deux agents techniques principalement en charge des repas
- Deux agents techniques chargés des transports et de l'entretien de l'établissement

Social et pédagogique

- Une assistante sociale spécialisée
- Des éducateurs techniques spécialisés qui proposent des ateliers d'apprentissage en travail du bois et en espaces verts/jardinage



- Trois éducatrices spécialisées qui animent les ateliers de décoration, de création artistique et d'informatique.
- Une monitrice-éducatrice qui propose un atelier de stylisme et relooking.
- Une conseillère en économie sociale et familiale, qui propose un atelier de vie quotidienne en cuisine et blanchisserie.
- Deux professeurs des écoles spécialisés, mis à disposition par l'Éducation Nationale

Médical et paramédical

- Un médecin psychiatre
- Une infirmière
- Une psychomotricienne
- Une orthophoniste
- Deux psychologues cliniciennes

Le lien avec la famille

Au cours de l'année scolaire, la démarche auprès des jeunes implique aussi des rencontres entre la famille et l'équipe notamment au niveau du projet individualisé d'accompagnement, des prolongations de séjour et du suivi de la scolarisation.



Et après... ?

Le projet de l'EMPro « La Plaine du Moulin » s'inscrit dans une démarche cohérente d'insertion sociale et professionnelle. Celle-ci se poursuit avec d'autres structures en milieu protégé ou non : ESAT, entreprises, collèges et lycées, collectivités locales, associations.

